Fiche Signalétique

Chrysamed
« Nature connaît le Mieux » **Selon le Règlement 2015/830/EC**
G06 SPRAY

Date de Préparation : 23.09.2016 **Révision : 1**
Date de Révision : - **SDS n° : GBF – SA -81**
Page : 1/10

1. IDENTIFICATION DE SUBSTANCE/MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENGAGEMENT

1.1. Identificateur de Produit
Nom du produit : Spray G 06
SDS n° : GBF – SA -81

1.2. Utilisation identifié pour le produit recommandée contre
Insecticide

1.3. Les détails du fournisseur de la fiche signalétique
Fabricant
Nom de la Société : Chrysamed Kimya San. ve Dış Tic. Ltd. Şti
Adresse : Atatürk Mah. İzmir Cad. No: 132, 35880 Torbalı / iZMiR
Téléphone: + 90 232 865 12 13
Fax : + 90 232 865 18 00
Adresse électronique : info@chrysamed.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence
Autriche : + 43 662-621020 (8:30 - 16:30) + 43 1 406 43 43
Allemagne : + 49 761 19240
Turquie : + 90 114

2. IDENTIFICATION DES DANGERS
2.1. Classification de Substance
Classification Selon EC 1272/2008 (CLP):
Irritation Oculaire 2 : H319 : Provoque une sévère irritation des yeux

2.2. Éléments d'étiquetage (Selon EC 1272/2008):
Étiquetage Selon le Règlement (EC) N° 1272/2008 [CLP/GHS]:
Pictogrammes de Danger :

Mot d'avertissement Attention
Mentions de Danger : H319 : Provoque l'irritation Oculaire Grave

Conseils de prudence :
Prévention
P264 – Laver les mains, les avant-bras et visage soigneusement après manipulation.
P280 – Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Réponse
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 – Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Entreposage

Sans objet

Élimination
Sans objet

Autres Dangers
Sans objet.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Composants : Eau désionisée
3.2. Composants Dangereux :

Nom	%	Nº CAS	No EC	Classification
Geraniol	0,5	106-24-1	203-377-1	Irritation Cutanée 2, H315, Lésion Oculaire 1, H318 Allergie cutanée 1, H317
1-Heptanol , 2-propyl- , 7EO	1,84	160875-66-1	605-233-7	Toxicité acute 4 , H302 Lésion Oculaire 1, H318
Naphtha (pétrole), Alkylé lourd	0,089	265-067-2	64741-65-7	Toxique par inhalation 1 : H304 Mutagène 1.B : H340 Cancérogène 1B : H305
Isopropanol	0,35	67-63-0	200-661- 7	Liquide inflammable 2 : H225 Irritation des yeux 2, H319 Toxicité spécifique pour certains organes cibles 3 : H336

Texte intégral des Mentions de Danger (H): Voir la section 16

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

4.1. Description de mesures de premiers secours

4.1.1. Général : Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise

4.1.2. Inhalation Amener la personne à l'air libre si l'inhalation est dans la zone efficace toute la journée. Mettez-lui à l'aise afin de respirer facilement.

4.1.3. Contact avec la peau : Laver la peau abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical/consulter un médecin.

4.1.4. Contact avec les yeux : Rincez-les yeux, avec précaution, avec de l'eau pendant 10-15 minutes. Enlever les lentilles de contact si l'opération est facile. Continuer de rincer. Appeler un médecin immédiatement.

4.1.5. Ingestion : Rincer la bouche. Appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Les dégâts sérieux aux yeux après contact avec les yeux.

4.3. Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire

Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE
Le produit n'est pas inflammable
5.1. Milieu Extincteur
Milieu Extincteur Approprié : Utiliser les produits chimiques secs, CO_2, une pulvérisation d'eau ou la mousse "d'alcool".
Milieu Extincteur Inapproprié : Ne pas utiliser jet d'eau à haute pression

5.2. Dangers spécifiques causés par la substance ou le mélange
Produits dangereux de décomposition en cas d'incendie; des vapeurs toxiques peuvent être émis.

5.3. Précautions pour les pompiers
Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue complète de protection.

5.4. Informations supplémentaires : Aucune donnée disponible

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL
6.1. Précautions personnelles, Équipement de protection et procédures d'urgence
Aérez la zone de déversement. Évitez le contact avec la peau et des yeux.
Voir la section 8 pour les détails.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement
Ne versez pas dehors les produits de drainage et lavage. İnformez le bureau compétent de gouvernement si la quantité énorme de produit est versée de drainage et lavabos au dehors.

6.3. **Méthodes de confinement et nettoyage :** Prenez le déversement liquide dans un matériel absorbant. Eliminez les matériels ou des résidus solides à un site autorisé.

6.4. Référence à d'autres sections
Pour des informations complémentaires, référez-vous à la section 13.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1. Précautions relatives à la sécurité de manutention

Assurez la bonne ventilation du poste de travail. Portez l'équipement personnel de protection. Évitez le contact avec la peau et des yeux. Évitez de respirer des vapeurs.

Lavez les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne mangez pas, ne buvez pas ou ne fumez pas en utilisant ce produit. Lavez toujours des mains après la manutention du produit.

7.2. Conditions de sécurité du stockage, y compris les incompatibilités

Garder le contenant bien fermé. Tenir à l'écart des de matières incompatibles dans un endroit sec et bien ventilé

7.3. Utilisation finale spécifique

Aucune donnée disponible

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION, PROTECTION PERSONNELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible

8.2. Contrôles d'Exposition

Equipements de Protection

Mesures d'Hygiène : Ne mangez pas, ne buvez pas ou ne fumez pas en utilisant ce produit. Lavez toujours des mains après la manutention du produit.

Les yeux et le Visage : Les lunettes anti-éclaboussures standards de sécurité qui offrent typiquement la protection adéquate

Protection des mains : Gants de protection. Laver les mains soigneusement à l'eau après la manutention du produit.

La peau et les vêtements : Porter un vêtement de protection approprié**.**

Contrôles d'exposition environnementale : Éviter le rejet dans l'environnement

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
Aspect: Liquide homogène blanc
Odeur : Caractéristique
pH : 6,3 – 7,8
Gravité Spécifique/Densité : 0,930 ± 0.05 g/cm3 (20°C)
Point d'ébullition : Aucun renseignement disponible
Point de fusion : Aucun renseignement disponible
Point de congélation : Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives : Pas explosif
Propriétés Oxydantes : Pas oxydant
9.2. Informations Supplémentaires :
Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ
10.1. Réactivité : Le produit est non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
10.2. Stabilité Chimique Stable dans les conditions normales.
10.3. Possibilité de Réactions Dangereuses : Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation
10.4. Conditions à éviter : Aucun dans les conditions de stockage et manutention recommandées (voir la section 7).
10.5. Matières incompatibles : Aucun renseignement disponible
10.6. Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux ne se produit dans les conditions normales d'utilisation et de stockage

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

11.1. Toxicité Acute:
Oral : Nocif en cas d'ingestion

11.2. Irritation

Irritation cutanée	Non classé.
Irritation oculaire	Provoque lésions oculaires graves.

11.3. Sensibilisation

Sensibilisation Cutanée	Non classé.
Sensibilisation Respiratoire	Non classé

11.4. Effets Chroniques

Mutagénicité	Non classé.
Cancérogénicité	Non classé.
Toxicité pour la reproduction	Non classé.

11.5 Toxicité spécifique pour certains organes cibles

Exposition unique	Non classé.
Exposition répétée	Non classé.

11. Informations Supplémentaires :
Évitez tout contact avec la peau et des yeux. N'avaler pas.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité
Peut causer des effets nuisibles à la vie aquatique.
12.2. Persistance et Dégradabilité : Aucun renseignement disponible.
12.3. Potentiel de Bioaccumulation : Aucun renseignement disponible.
12.4. Mobilité dans le sol : Aucun renseignement disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB : Aucun renseignement disponible.
12.6. Autres effets néfastes : Éviter le rejet dans l'environnement

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer le contenu/contenant selon les instructions de tri de collecteur agrée

13.2. Élimination en toute sécurité

Éviter le rejet dans l'environnement

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Il n'est pas classifié comme dangereux.

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

15.1. Règlements spécifiques relatives à sécurité, santé et l'environnement pour la substance ou le mélange :

- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH).
- Règlement (UE) no 453/2010 de la Commission modifiant le Règlement (CE) 1907/2006
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP),
- Directive 2006/15/CE de la Commission
- Directive 2000/39/CE de la Commission
- Directive 91/689/CEE du Conseil
- ADR - Accord Européen relatif au Transport International de Marchandises Dangereuses par Route

16. AUTRES INFORMATIONS

16.1. Information Légale

Ce document a été préparé et approuvé selon le Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP) par les experts et les personnes certifiées

16.2. La Fiche Signalétique est organisée par :

Sevilay AKÇAY Numéro Certificat : 01.58.08 (30.09.2015)
sevilay@fbsdanismanlik.com
Téléphone: 0532 698 28 10

16.2.1. Personne Liée

Gizem Yalçın
Téléphone: 0 232 865 12 13
info@chrysamed.com

16.3. Date de Préparation :

23.09.2016

16.4. Nombre Préparé

1

16.5. Numéro SDS

GBF-SA- 81

16.6. H- Mentions de Danger

H319 – Provoque une sévère irritation des yeux

16.7. P - Conseils de Prudence :

P264 – Laver les mains, les avant-bras et visage soigneusement après manipulation.
P280 – Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337 + P313 – Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

16.8. Abréviations et acronymes

N° CAS : Numéro d'Index de Chemical Abstracts Service (CAS)
ADR : Accord Européen relatif au Transport International de Marchandises Dangereuses par Route
CLP : Règlement de Classification, étiquetage et emballage des substances chimiques
N° EC : Numéro Commission Européen

SDS	: Fiche Signalétique
GHS	: Système Général Harmonisé de Classification et d'étiquetage des Produits Chimiques
PBT	: Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques
VPvB	: Très Persistante, Très Bioaccumulative

16.4. Informations Supplémentaires

Pour autant que nous sachions, les informations contenues en ceci sont précises. Cependant, ni les Sociétés Chimiques Chrysamed ni n'importe laquelle de ses filiales n'assument aucune responsabilité du tout pour l'exactitude ou la perfection des informations contenues en ceci. Dans ce cas, le but décrit de ce produit et ses propriétés est fournir la sécurité et la santé aux gens concernés et à leur environnement. Les informations seront mises au niveau en cas de besoin. Ces déterminations ne remplacent pas le certificat de produit et le guide d'utilisation ainsi vous devriez prêter attention à l'étiquette sur le produit. En cas des déterminations tout nécessairement les informations de manutention a limité notre connaissance parce que nous avions y prêté attention. Chaque utilisateur devrait nous appeler avant un but d'utilisation privé. L'entreprise n'est pas responsable de manutention inapproprié.